

AFRICAN UNION  
الاتحاد الأفريقي



UNION AFRICAINE  
UNIÃO AFRICANA

## Note conceptuelle

Réunion virtuelle (webinaire) de l'Assemblée des académiciens de l'ACALAN

16 octobre 2020

## **Contexte**

---

Les statuts de l'Académie africaine des langues (ACALAN) adoptés par la sixième session ordinaire de l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement de l'Union africaine (Assembly / AU / Dec.95 (VI), tenue à Khartoum en janvier 2006 , prévoit l'existence de l'Assemblée des académiciens qui exerce des fonctions consultatives. Aux termes de l'article 18 des statuts, l'Assemblée:

- i. Recevoir et examiner les résultats des délibérations ou des présentations du Conseil sur des sujets liés à l'actualité scientifique, technique et culturelle;
- ii. Examiner et discuter des questions qui lui sont soumises ou de toute autre question scientifique, et exprimer indépendamment leurs opinions;
- iii. Rédiger leur règlement intérieur et le soumettre au Conseil pour approbation;
- iv. Examiner le plan d'action préparé par le Secrétariat en consultation avec le Comité et le soumettre pour examen et adoption par le Conseil;
- v. Encourager les chercheurs à transmettre à l'Assemblée les résultats les plus significatifs de leurs travaux;
- vi. Défendre la cause ACALAN dans le monde entier en plus de leur contribution scientifique,
- vii. Effectuer une telle fonction conformément aux objectifs de l'ACALAN.

En outre, l'article 19 des statuts stipule que «L'Assemblée se réunit tous les deux ans en session ordinaire, au siège de l'ACALAN ou dans tout autre État membre à l'invitation de ce dernier.» Lors de la réunion statutaire de mars 2017, l'Assemblée est passée de 8 membres à 18 membres.

En tenant compte de ce qui précède et de la pandémie de la pandémie de Covid 19, le Secrétariat de l'ACALAN prévoit d'organiser une réunion virtuelle (webinaire) de l'Assemblée des académiciens qui se tiendra le 16 octobre 2020.

L'objectif de la réunion est de:

- i. Considérer le rapport 2019 de l'ACALAN et la validation du programme 2021 de l'ACALAN;
- ii. Examiner et valider le Cadre d'action de Dar e Salaam pour la reconnaissance et la promotion du kiswahili en tant que langue de communication plus large en Afrique ;
- iii. Valider le Plan stratégique décennal de l'ACALAN (2021-2030) en consultation avec le Comité et le soumettre pour examen et adoption par le Conseil;
- iv. Valider le questionnaire pour les politiques linguistiques dans les États membres,
- v. Intégrer les jeunes académiciens dans l'assemblée,
- vi. Examiner et discuter des questions qui lui sont soumises pour exprimer leurs opinions de manière indépendante;

## **Participants**

---

Conformément aux statuts et aux règles et procédures de l'ACALAN, seuls les membres de l'Assemblée des Académiciens de l'ACALAN et le Secrétariat participeront à la réunion.

## **Résultats attendus**

---

- i. Rapport 2019 de l'ACALAN et programme 2021 pris en compte et validés;
- ii. Le Cadre d'action de Dar e Salaam pour la reconnaissance et la promotion du kiswahili en tant que langue de communication plus large en Afrique Projet examiné et validé

- iii. Le plan stratégique décennal de l'ACALAN (2021 - 2030) valider en concertation avec le Comité pour le soumettre pour examen et adoption par le Conseil;
- iv. Questionnaire sur les politiques linguistiques dans les États membres validé,
- v. Jeunes académiciens intégrés à l'assemblée,
- vi. Questions soumises à l'Assemblée pour exprimer indépendamment leurs opinions examinées et discutées.